

Pour une entrée en Master 1^{ère} et 2^{ème} année – 2020/2021

Rendez-vous sur l'application E-Candidat :

<https://candidaturesca19mprod.app.univ-paris-diderot.fr/m20/#!accueilView>

1. Le dossier de candidature session 1 :

Ouverture des candidatures sur « e-candidat » **pour tous les parcours : du 11 mai 2020 au 25 juin 2020**

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **27 juin 2020**

2. Le dossier de candidature session 2 :

Ouverture des candidatures sur « e-candidat » :

M1 Sociologie clinique et psychosociologie : du 24 août 2020 au 4 septembre 2020

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **6 septembre 2020**

M1 et M2 Politiques culturelles : du 24 août 2020 au 2 septembre 2020

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **4 septembre 2020**

M1 et M2 Sociologie et philosophie politique : du 24 août 2020 au 4 septembre 2020

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **6 septembre 2020**

M1 et M2 Genre et changement social et politique : du 24 août 2020 au 4 septembre 2020

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **6 septembre 2020**

M2 Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique des organisations: du 24 août 2020 au 18 septembre 2020

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **20 septembre 2020**

M2 Sociologie clinique et psychosociologie: du 24 août 2020 au 11 septembre 2020

Date limite de dépôt des pièces justificatives pour tous les parcours : **13 septembre 2020**

3. Etudes des dossiers de candidature :

Etudes des dossiers de candidature Master par les commissions d'admissions du département Sciences Sociales.

Première sélection sur les éléments constituant le dossier de candidature :

Pour toutes les formations :

- La photocopie recto/verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, ...).
- Formulaire permettant de déterminer votre régime de formation pour l'année Universitaire, à compléter et joindre à votre dossier de candidature.
- La photocopie de la dernière carte d'étudiant ou un certificat de scolarité ou attestation sur l'honneur de perte de carte étudiante
- Le dossier de Validation des Acquis des Personnels et Professionnels (VAPP) si le candidat n'a pas le niveau d'études requis pour la formation demandée.

- La photocopie du diplôme du baccalauréat ou du relevé de notes du Baccalauréat ou d'une équivalence (DAEU, ...).
- La photocopie du dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite permettant l'accès aux formations choisies (exemple : 1ère année de Licence pour une inscription en Licence 2, ...).
- Les photocopies des résultats des concours, si le candidat est en classe préparatoire et la photocopie de la validation des ECTS obtenus
- Relevés de notes obtenues dans l'enseignement supérieur
- Un curriculum vitae (2 pages maximum).
- Une lettre de motivation (1 page maximum) précisant les raisons qui conduisent le candidat à déposer cette demande, son choix de parcours pédagogique, ce qu'il envisage de faire après l'obtention du diplôme sollicité, son projet professionnel.
- Pour les titres/diplômes ou relevé de notes en langue étrangère, fournir la version française effectuée par un traducteur assermenté
- Un projet de mémoire d'études et de recherches (2 pages) excepté pour le M2 Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique des organisations)
- Test de Français pour les candidats étrangers

Uniquement pour le M1 et M2 Genre et changement social et politique : perspective transnationales

- Résultats obtenus en anglais au TOEFL ou le TOEIC ou le CECR

Uniquement pour le M2 Genre et changement social et politique : perspective transnationales / M2 Migrations, racisme, altérités / M2 Politiques culturelles / M2 Sociologie clinique et psychosociologie / M2 Sociologie et philosophie politique

- Un résumé du mémoire d'étape M1 ou de la maîtrise (3 pages environ) et la table des matières

Uniquement pour le M1 Migrations, racismes, altérités

- Dossier complémentaire (en pièce jointe à la lettre d'accompagnement)

5. Entretien individuel de motivation (uniquement pour le Master 1^{ère} et 2^{ème} année Politiques culturelles)

Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu par la commission pédagogique seront convoqués pour un entretien individuel de motivation.

La décision de la Commission vous sera notifiée par voie électronique et est également présente sur votre dossier en ligne